ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978



COMITÉ NATIONAL GAULLISTE



Madame, Monsieur, Mademoiselle,

Avec plus de 10 Candidats annoncés dans la 7ème Circonscription, on s'aperçoit que **De Gaulle** avait raison de dire

"JE N'AI RIEN DE COMMUN AVEC LES PARTIS APRÈS MOI CE NE SERA PAS LE VIDE MAIS LE TROP PLEIN"

Nous voici revenus à la confusion des partis qui, c'était hier, s'étaient mis dans l'obligation de faire appel à De Gaulle pour éviter le chaos et la guerre civile entre français.

Je crois en conscience qu'à cause du passé et pour garantir l'avenir il est de mon devoir, comme on dit, "de remettre ça", de sortir du silence que je m'étais imposé après avoir été élu 4 fois Député de Roubaix et du canton de Lannoy, investi directement par le Général de Gaulle sans étiquette de parti.

Cette fois encore, mon passé en témoigne, **je me présente en dehors des partis pour maintenir la France dans la voie tracée par le Général de Gaulle,** pour continuer, année après année depuis 20 ans l'œuvre de progrès, l'augmentation du niveau de vie de toutes les catégories dans un climat de justice et de paix sociales et de liberté - Cela c'est

UNIR LA TRADITION AU PROGRÈS SOCIAL

dégagé de la sujétion, des combinaisons, des partis de la désunion perdus de politique dont nous sommes saturés, partis trop souvent menés par des chefs aux ambitions et intérêts trop personnels et avec trop de haine les uns envers les autres.

L'intérêt commun de tous les Français clairement établi, il s'agit maintenant de répondre à l'intérêt des catégories et de chacun.

SALAIRES - FAMILLE

Au train où vont l'inflation et la hausse du coût de la vie, **le S.M.I.C. atteindra Frs 2.400 à 2.500** en plusieurs étapes. Il s'agit aussi d'indexer le Complément Familial à 60%, l'Allocation de la Mère au Foyer à partir de 3 jeunes enfants à 80% avec points de retraite et le minimum vieillesse et grands Handicapés à 60%, ce qui fait 1400 francs la retraite à 60 ans.

DÉFENSE DE L'EMPLOI Maintenir la liberté de la concurrence en faisant payer aux marchandises importées des taxes égales à la différence des prix de revient pour rétablir l'égalité entre les pays : Singapour, l'Inde, Hong-Kong, etc... qui nous envahissent de leurs productions et **où les salaires sont de Frs 4 à 9 par jour** sans impôt ni charges sociales!

NATIONALISATIONS Il y en a eu de nécessaires, par exemple : la Sécurité Sociale, par le Général de Gaulle, et les grands services publics. Il y en aurait de mauvaises en mettant à la charge de l'État le déficit d'industries privées. **Regrettons que les partisans ne proposent pas de nationaliser d'abord les gigantesques multinationales étrangères** qui ont envahi notre pays où elles dominent jusqu'à 80% certaines branches essentielles, dont l'industrie alimentaire.

CHOMAGE Le droit au travail des Français doit être prioritaire comme dans tous les autres pays du monde. Le droit au travail ce sera en 3 ans créer 2 millions d'emplois rien que pour les femmes ; 1 million pour les jeunes, 600.000 pour remettre les chômeurs au travail. Soyons réalistes, cela sera très difficile avec 5 millions d'étrangers venus en France pour faire de l'argent, argent gagné en France et souvent envoyé à l'étranger.

De plus, pour éviter l'engrenage du racisme détestable et détesté, des dispositions sont à prendre pour que le nombre d'étrangers (il ne s'agit pas des anciens Harkis citoyens Français à part entière) dans les villes ne dépasse pas 12% de la population. Au delà, la bonne entente et l'insertion ne se font pas.

Qu'il s'agisse de la jeunesse, du pluralisme des catégories et des cas particuliers, du cadre de vie, de tout ce qui défend et améliore la vie, de l'écologie, je serai dans l'avenir comme dans le passé au service de tous. J'ignorerai toujours la passion politique partisane.

Dans le monde d'aujourd'hui la France fait partie des rares pays où il fait bon vivre en paix dans la liberté. **Ne changeons pas le progrès ininterrompu depuis 20 ans en déclin pour le plaisir de changer, pour quelques-uns celui de démolir.**

Joseph FRYS

Suppléant éventuel

David GAGLIARDI

IMPORTANT

La loi exige 12,5 % des voix des électeurs inscrits sur les listes électorales soit 18 à 20% des votants pour le maintien au deuxième tour.

A toutes les élections législatives **seuls les candidats socialistes et FRYS ont dépassé 20**% *au premier tour. On peut donc prévoir, sans erreur, que tous les autres seront éliminés après le premier tour à commencer par DELERUE de l'extrême droite et par PENGAM jeune breton inconnu, domicilié à Villeneuve d'Ascq depuis quelques jours,* **candidat parachuté par l'État Major du Parti R.P.R. de Paris.**

SOYONS RÉALISTES. Contribuer à la dispersion des voix, c'est maintenir pour le deuxième tour le seul candidat socialiste avec peut-être le communiste.

A chacun de voter utile avec bon sens.

Imp BRISSART · HEM